

Lancement du Guide de relevé de notes et de transfert de crédits de l'ARUCC et du CPCAT – guide.pccat.arucc.ca/fr/

Améliorer la mobilité étudiante par une collaboration d'envergure nationale

C'est avec grand plaisir que l'Association des registraires des universités et collèges du Canada (ARUCC) et le Consortium pancanadien sur les admissions et les transferts (CPCAT) annoncent le lancement du *Guide national de relevé de notes et de transfert de crédits de l'ARUCC et du CPCAT* (le « **Guide** »).

Le **Guide** est une ressource en ligne à guichet unique destinée aux développeurs de politiques et aux professionnels du secteur. Il contient une foule de renseignements au sujet des normes de relevé de notes, de la nomenclature des transferts de crédits, ainsi que des liens vers des ressources, des travaux de recherche et de la documentation érudite sur les pratiques exemplaires en la matière. Grâce au lancement du **Guide**, les leaders du secteur postsecondaire ont désormais un accès direct à des outils et travaux de recherche lorsqu'ils sont appelés à élaborer des titres de scolarité et des parcours de transfert pour leur établissement.

Le **Guide** est le fruit de recherches et de consultations nationales auprès d'experts postsecondaires des collèges, instituts, polytechniques, universités et organisations alliées de partout au Canada. Vous pouvez accéder en ligne à de plus amples renseignements sur l'étude nationale de l'ARUCC et du CPCAT.

Assurer le caractère actuel du Guide

Histoire d'assurer le caractère actuel et la portée du **Guide**, l'ARUCC et le CPCAT ont approuvé les principes suivants lesquels, considérés dans leur ensemble, visent à orienter la future mise en œuvre ou modification de son contenu principal.

Ainsi, l'évolution future du **Guide** et de son contenu devrait continuer à :

Appuyer les approches axées sur les étudiants, en ce qui a trait au soutien, à la création et à la mise en œuvre de normes de notation et de transfert

À cette fin, les modifications au contenu devraient tenir compte de la nécessité d'appuyer la persévérance scolaire, la mobilité étudiante, la réussite et l'engagement au sein de l'éducation postsecondaire canadienne. Cela vaut peu importe si l'expérience individuelle de l'étudiante ou de l'étudiant se vit à un seul établissement ou auprès de multiples établissements d'enseignement.

Reconnaître l'autonomie et l'autorité des établissements et des provinces

À cette fin, les futures modifications au Guide devraient être orientées par la collaboration et le dialogue se fondant sur la recherche.

Soutenir la prédominance et la qualité des établissements d'enseignement canadiens

À cette fin, toute future modification doit respecter les normes d'assurance qualité et pratiques d'évaluation liées aux relevés de notes et aux transferts de crédits. Ainsi, les futures modifications au Guide doivent être appuyées par le développement de pratiques et de normes se fondant sur la recherche; les décisions relatives aux normes devraient s'appuyer sur des faits et être en phase avec les principes pédagogiques.

Faciliter la mobilité étudiante en favorisant des normes transparentes et claires s'appuyant sur les pratiques exemplaires et la recherche

Il faut éviter le langage confus ou les pratiques et politiques déroutantes en matière de relevés de notes et de transfert de crédits.

Respecter les exigences relatives à la réglementation gouvernementale, notamment en matière d'accessibilité, de vie privée et de droits de la personne

Faire passer la mobilité étudiante pancanadienne au niveau suivant

Le Guide fait partie d'une série d'initiatives visant à améliorer mobilité étudiante interprovinciale et démontre l'intérêt considérable, à la grandeur du Canada, pour la poursuite d'initiatives de collaboration, et ce, aussi bien au sein des provinces et des territoires qu'entre eux. Les établissements postsecondaires et les organisations alliées coordonnent leurs efforts à tous les niveaux afin d'améliorer les expériences et les parcours étudiants pour toutes et tous.

Exemples de collaboration visant la réussite

Au printemps de 2012, l'ARUCC et le CPCAT organisaient le tout premier congrès bisannuel canadien sur les services d'inscription et de transfert de crédits, à Ottawa, dont l'accent portait sur le leadership stratégique en matière d'inscription, la mobilité étudiante et les transferts de crédits.

À l'hiver de 2014, le [Conseil pancanadien sur les admissions et les transferts \(CPCAT\)](#) et l'[Association des registraires des universités et collèges du Canada \(ARUCC\)](#) créaient un partenariat conjoint visant à poursuivre la recherche et le développement de normes de relevé de notes et de transfert de crédits pour la communauté postsecondaire du Canada.

Au printemps de 2014, l'ARUCC, le CPCAT et le *Canadian Postsecondary Electronic Standards Council (CanPESC)* ont créé un partenariat visant l'établissement du Groupe de travail de l'ARUCC sur la déclaration de Groningue et la mobilité étudiante, avec l'objectif de contribuer au dialogue international sur la mobilité étudiante par l'entremise de données portables améliorées et sécurisées. C'est ainsi que l'ARUCC est devenue le tout premier signataire international de la [Déclaration de Groningue](#), au printemps de 2015.

À l'automne de 2014, quatre conseils d'articulation/d'admission et de transfert ont signé un [protocole d'entente \(PE\)](#) interprovincial historique, lequel engage officiellement ces organisations alliées à une collaboration accrue. Leurs objectifs comprennent l'élaboration de parcours étudiants, la réduction des obstacles et, en bout de ligne, l'élargissement des possibilités pour les étudiantes et étudiants. Les quatre organisations en question sont l'Alberta Council on Admissions and Transfer (ACAT), le British Columbia Council on Admissions and Transfer (BCCAT), le Conseil sur les accords de transfert du Nouveau-Brunswick (NBCAT), et le Conseil ontarien sur l'articulation et le transfert (CATON).

En septembre 2015, Universités Canada et Collèges et instituts Canada ont signé un [cadre de collaboration](#), lequel « vise à aider le Canada à réussir dans l'économie mondiale du savoir, en répondant au besoin de compétences avancées dans tous les secteurs » (communiqué de presse de CICan, 2015). Ce nouveau cadre reflète l'engagement des universités et des collèges à la grandeur de pays envers une plus grande collaboration au sein des établissements et entre eux. Les principes établis dans le cadre mettent davantage l'accent sur la mobilité, la collaboration et les étudiantes et étudiants.

En septembre 2015, les conseils provinciaux d'articulation/d'admission et de transfert se sont réunis à Vancouver dans le cadre du [premier sommet](#) canadien destiné à explorer les questions de transfert interprovincial et de mobilité étudiante.

Association des registraires des universités et collèges du Canada (ARUCC)

Créée en 1964, l'ARUCC est composée de 182 établissements postsecondaires et organisations alliées de toutes les régions du Canada. Elle a pour mandat de proposer des normes en matière de soutien, de recherche et de perfectionnement professionnel axés sur les pratiques exemplaires au personnel du secteur de l'éducation postsecondaire affecté aux services de registrariat, d'inscription, de consultation, de counseling et d'admission.

L'ARUCC est un membre associé de l'Universités Canada et du Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation (CCAÉ), et elle est une association régionale de l'*American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers* (AACRAO).

Consortium pancanadien sur les admissions et les transferts (CPCAT)

Le CPCAT est une association nationale composée de membres des secteurs postsecondaires publics et privés répartis à la grandeur du Canada. Il a pour mandat, entre autres, de faciliter et de soutenir la recherche dans les domaines de l'admission et du transfert de crédits et d'encourager les politiques et les pratiques qui soutiennent la mobilité étudiante, et ce, tant au sein des provinces et territoires qu'entre eux. L'association vise particulièrement à encourager les améliorations à la reconnaissance des transferts de crédits, afin d'accroître l'accès à l'éducation postsecondaire au Canada. Les leaders des conseils provinciaux d'articulation/d'admission et de transfert sont tous membres du CPCAT.